

République française
Département des Hautes-Pyrénées
COMMISSION SYNDICALE DE LA VALLEE DE SAINT-SAVIN

Séance du mercredi 17 novembre 2021

Date de la convocation:

Membres en exercice :
12

L'an deux mille vingt-et-un et le dix-sept novembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Pierre CAPOU,

Présents : 7

Présents : Pierre CAPOU, Joseph FROMIGUE, Catherine LISSARRAGUE, Serge LAGUIBEAU, Didier LARDAT, Pascal FLURIN, Benoît TOULOUZET

Votants : 8

Représentés : Félix SASSO

Excusés : Sadek BOUBEKEUR, Noël PEREIRA DA CUNHA

Absents : Xavier MACIAS, Alexandra FRONTY

Secrétaire de séance : Serge LAGUIBEAU

2021_057 - Objet : DESIGNATION D'UN REPRESENTANT DU CONSEIL SYNDICAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SPL DES THERMES DE CAUTERETS

Le président rappelle la délibération du Conseil Syndical du 27 octobre 2015, approuvant les statuts de la Société Publique Locale des Thermes de Cauterets (SPL), fixant la participation de la Commission syndicale de la Vallée de Saint-Savin au capital de la SPL à hauteur de 20 400 € (soit 20 400 actions de 1 € chacune) et la constitution d'un conseil d'administration composé de 15 membres : Commission Syndicale (8), Adast (1), Cauterets (1), Lau-Balagnas (1), Pierrefitte-Nestalas (1), Saint-Savin (1), Soulom (1), Uz (1)

Lors de la séance du 23 juillet 2020, les représentants suivants ont été désignés : LAGUIBEAU Serge, BOUBEKEUR Sadek, LISSARRAGUE Catherine, GUARNE Manuel, FROMIGUE Joseph, PEREIRA DA CUNHA Noël, CAPOU Pierre, TOULOUZET Benoît.

Manuel GUARNE ayant démissionné de cette fonction, le conseil syndical a désigné Didier LARDAT comme administrateur représentant la commission syndicale au conseil d'administration de la SPL des thermes de Cauterets, lors de la séance du 30 septembre 2021.

Félix SASSO a depuis émis le souhait de pouvoir participer au conseil d'administration de la SPL et en a fait la demande au président de la commission syndicale. Didier LARDAT a proposé de laisser sa place à Félix SASSO.

Le président propose donc au conseil syndical d'acter la démission de Didier LARDAT du poste administrateur représentant la commission syndicale au conseil d'administration de la SPL des thermes de Cauterets.

Le président invite ensuite le conseil syndical à procéder par scrutin secret à la nomination d'un nouvel administrateur représentant la commission syndicale au conseil d'administration de la SPL des thermes de Cauterets.

RF Tarbes
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 22/11/2021 065-256501321-20211117-2021_057-DE

A cet effet le président fait appel des candidats. Félix SASSO est l'unique candidat déclaré.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des délégués présents, le conseil syndical désigne Félix SASSO comme administrateur titulaire de la SPL des thermes de Cauterets.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre sont les signatures.

Le président
Pierre CAPOU



Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le ____ / ____ / 20____ et publié ou notifié le ____ / ____ / 20____
--

RF Tarbes
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 22/11/2021 065-256501321-20211117-2021_057-DE